

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00143 Numéro SIREN : 527 976 187 Nom ou dénomination : 3C ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2020 sous le numéro de dépôt 10327

Si PME innovantes : ☐Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐**A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société	SARL 3C ASSOCIES
Adresse du principal établissement	6 RUE DES MIMOSAS 77340 PONTAULT COMBAULT
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
 Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et
 adresse du lieu d'imposition de la société mère

B - ACTIVITÉSi vous avez changé d'activité ☐

Activités exercées : Assistance et conseil dans les opérations immobilières, notam.

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**1 - Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 ou 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit	6 742
Bénéfice imposable au taux de 28%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
---	--	-------------------------------------	--	--	--	------------------------------------	--

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐	Pôle de compétitivité	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-merdans le secteur productif, art. 244 quater W ☐**D - IMPUTATIONS**

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.
 2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%

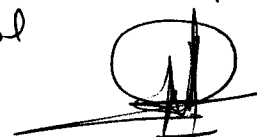
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA ☐	Viseur conventionné ☐	- N° d'agrément du CGA	
Nom et adresse :			
- du Comptable :			
- du Conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			

Copie certifiée conforme
 à l'original



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
CRIPPA SERGE GERANT 6 RUE DES MI	600	2019	49 255				

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2019 ③	Net 31/12/2018 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	9 034	AU	1 729	7 305
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	150	BI	150	150
TOTAL II	BJ	9 184	BK	1 729	7 455
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	81 060	BY	81 060	98 400
Autres créances (3)	BZ	136	CA	136	1 282
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	39 209	CG	39 209	15 496
Charges constatées d'avance (3)	CH	562	CI	562	159
TOTAL III	CJ	120 968	CK	120 968	115 337
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	130 151	IA	1 729	128 422
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

		Net	31/12/2019	Net	31/12/2018
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	85 709	133 014
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ		DG		
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-9 878	-47 305
Subventions d'investissement			DJ		
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	86 831	96 709
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	129	77
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI		DV	1 683	1 874
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 170	702
Dettes fiscales et sociales			DY	23 739	19 429
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Autres dettes			EA	1 670	1 675
Produits constatés d'avance (4)			EB	13 200	
TOTAL IV			EC	41 591	23 757
Écarts de conversion passif	V		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	128 422	120 466

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
(2) Dont écart de réévaluation libre		1D	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		1H	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2018
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue :	- biens	FD	FE		FF		
	- services	FG	FH		FI	88 050	47 550
Chiffre d'affaires net	FJ	88 050	FK		FL	88 050	47 550
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	88 050	47 550
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	25 019	19 158
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	6 145	6 422
Salaires et traitements					FY	49 255	48 779
Charges sociales (10)					FZ	17 570	17 096
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	1 470	2 171
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	99 460	93 626
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-11 409	-46 076
Bénéfice attribué ou perte transférée				III	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré				IV	GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	407	308
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	407	308
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-407	-308
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-11 816	-46 384

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		31/12/2019		31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 000		417
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB			
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	5 001	417
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35		201
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	3 027		1 138
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 062	1 338
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 939	-921
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices	X	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	93 051	47 967
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	102 928	95 272
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	-9 878	-47 305
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	- Produits de locations immobilières	HY		
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	- Transferts de charges	A1		
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	15 953	17 096
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	15 953	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6	1 617	
	obligatoires	A9	15 953	
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7	1 617	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	AMENDE CODE DE LA ROUTE		35	
	VNC S/ CESSION VEHICULE CLIO IV SUITE SINISTRE		3 027	
	REMBOURSEMENT DOMMAGE SUITE SINISTRE VEHICULE			5 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Charges antérieures	Produits antérieurs

5 IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains		KG		KH		KI	
- Sur sol propre (dont composants)	L9	KJ		KK		KL	
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)	M1	KM		KN		KO	
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2	KP		KQ		KR	
Inst. tech., matériel et outillages industriels (dont composants)	M3	KS		KT		KU	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		KV		KW		KX	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		KY	5 750	KZ		LA	6 365
- Matériel bureau et informatique, mobilier		LB	2 211	LC		LD	458
- Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM	
TOTAL III	LN		7 961	LO		LP	6 822
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T	150	1U		1V	
TOTAL IV	LQ		150	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG		8 111	ØH		ØJ	6 822
CADRE B - IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice		Réévaluation ou mise en équivalence	
		Virement	Cessions ou mise en équivalence			Valeur d'origine des immos en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ		D7	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW		1X	
Immobilisations corporelles							
Terrains		IP	LX	LY		LZ	
- Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC	
Constructions : - Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF	
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions		IS	MG	MH		MI	
Installations techniques, matériel et outillages industriels		IT	MJ	MK		ML	
- Inst. gales., agencements, aménagements divers		IU	MM	MN		MO	
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport		IV	MP	MQ	6 365	MR	
- Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	2 669	MU	
- Emballages récupérables et divers		IX	MV	MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF	
TOTAL III	IY		NG	NH	9 034	NI	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence		1Z	ØU	M7		ØW	
Autres participations		1Ø	ØX	ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11	2B	2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12	2E	2F	150	2G	
TOTAL IV	13		NJ	NK	150	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	14		ØK	ØL	9 184	ØM	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE		PF		PG		PH
Terrains			P1		PJ		PK		PL
	- sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
Constructions :	- sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC
	- installations générales, agencements aménagements divers		QD		QE		QF		QG
Autres immobilisations corporelles :	- matériel de transport	1 338	QH		QI	1 447	QJ	2 723	QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	1 645	QL		QM	22	QN		QO
	- emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	2 982	QV	1 470	QW	2 723	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ON	2 982	OP	1 470	OQ	2 723	OR

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations						Reprises						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		
	Colonne ①		Colonne ②		Colonnes ③		Colonne ④		Colonne ⑤		Colonne ⑥		
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
C o n s t r u	- sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	- sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillages		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9
	- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
- mat. de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
- emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL IV													
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)			NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour : - Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
Sur immobilisations : - Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises : - D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES
ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
Autres immobilisations financières	UT	150	UV		UW	150	
Clients douteux ou litigieux	VA						
Autres créances clients	UX	81 060		81 060			
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO						
Personnel et comptes rattachés	UY						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
- Impôts sur les bénéfices	VM						
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VB	136		136			
publiques : - Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
- Divers	VP						
Groupe et associés (2)	VC						
Débiteurs divers	VR						
Charges constatées d'avance	VS	562		562			
TOTAL	VT	81 908	VU	81 758	VV	150	
Renvois :							
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			VD				
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF				

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	129		129					
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 170		1 170					
Personnel et comptes rattachés	8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	148		148					
- Impôts sur les bénéfices	8E								
État et autres collectivités - Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 591		23 591					
publiques : - Obligations cautionnées	VX								
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
Groupe et associés (2)	VI	1 683		1 683					
Autres dettes	8K	1 670		1 670					
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ								
Produits constatés d'avance	8L	13 200		13 200					
TOTAL	VY	41 591	VZ	41 591					
Renvois :									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ						
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)			VL						

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

I - RÉINTÉGRATIONS										31/12/2019	
Bénéfice comptable de l'exercice										WA	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)										WF	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option										RA	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WI	
Amendes et pénalités										WJ	35
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI											
Impôt sur les sociétés										XY	
										I7	
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE										WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI										L7	
										K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées											
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										I8	
- Imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme										WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions										WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)										XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires										SU	
(à détailler) - Déficit étranger antér. déduit par les PME										SX	
Zones d'entreprises										SW	
Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro										M8	3 101
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3	
TOTAL I										WR	3 136
II - DÉDUCTIONS										Perte comptable de l'exercice	
										WS	9 878
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice										WU	
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)										WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)										WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %										WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
- Imputées sur déficits antérieurs										XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales											
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation										2A	
										XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation											
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY	
Majoration d'amortissement										XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations											
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entreprise en difficulté)										K9	
Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)										PB	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)										L5	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)										L6	
Société d'investissements immobiliers cotée										K3	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										PA	
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)										0V	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)										IF	
Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)										PC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)										PP	
Zone franche d'activités NG (art. 44 quater.)										XC	
Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)										L2	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)											
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)										X9	
Créance dé gagée par le report en arrière de déficit										ZI	
Déductions dont déduction except. simulateur de diverses conduite										YH	
Dont déduction except. (art 39 decies C)										YC	
Dont déduction except. (art 39 decies A)										YA	
Dont déduction except. (art 39 decies B)										YB	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)										YD	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2	
TOTAL II										XH	9 878
III - RÉSULTAT FISCAL											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI	
Bénéfice (I - II)											
Déficit (II - I)										XJ	6 742
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)										XN	6 742

Exercice clos le 31/12/2019

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2019
	Montant

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits :	- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058A de l'exercice précédent)	K4	44 065	
	- Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
	- Reportables (différence K4 - K5)	K6	44 065	
	- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ	6 742	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	50 807	
II - INDEMNITES POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT		
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges				
TOTAL		8X		8Y
Provisions pour dépréciations				
TOTAL		9D		9E
Charges à payer				
TOTAL		9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)		YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

III

TAB

LEAU D'AFFECTION

DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT									
Origines				Affectations					
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C			Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB				
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-47 305		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD			-47 305	
Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE				
				Autres répartitions	ZF				
				Report à nouveau	ZG				
TOTAL I	0F	-47 305		TOTAL II	ZH			-47 305	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				31/12/2019		31/12/2018	
Engagements							
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ			
Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
Détail des postes							
- Sous-traitance				YT		6 750 3 250	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois) J8 1 800				XQ		1 854 1 800	
Autres achats et charges externes : - Personnel extérieur à l'entreprise				YU			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		4 404 4 190	
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST		12 011 9 918	
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052				ZJ		25 019 19 158	
Impôts et taxes : - Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z		6 145 6 422	
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052				YX		6 145 6 422	
TVA							
Montant de la TVA collectée				YY		20 640 13 333	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		2 088 4 416	
Divers							
Montant brut des salaires				0B			
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				0S			
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK		%	
Numéro de centre de gestion agréé XP				Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				ZR Non			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RG			
				RH			
Régime de groupe							
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA				Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
Groupe : résultat d'ensemble JD				Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
				Sté mère/filiale ? JH		N° SIRET société mère JJ	

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
CLIO IV 6 CV JCP AUTOMOBILES	26/01/2018	5 750		2 723		3 027

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme 10			Plus-values taxables à 19 % ⑩
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
CLIO IV 6 CV J	5 000	1 973	1 973				

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de a colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒ x

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
	TOTAL II				

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés : - Donnant lieu à complément d'IS - Ne donnant pas lieu à complément d'IS	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Adresse : N° et Voie			
Code postal	Commune		<u>Pays</u>

Titre	M	Nom patronymique / Prénom		CRIPPA JACKY CLEMENT			
Nom marital				% de détention	15.00	Nb de parts ou d'actions	150
Naissance :	Date	14/01/1987	N° Département	94			
	Commune	CHAMPIGNY SUR MARNE			<u>Pays</u>	FR	
Adresse :	N° et Voie	40 RUE PASTEUR					
	Code postal	77680	Commune	ROISSY-EN-BRIE	<u>Pays</u>	FR	
Titre	Mlle	Nom patronymique / Prénom		CRIPPA LAURA			
Nom marital				% de détention	15.00	Nb de parts ou d'actions	150
Naissance :	Date	02/10/1989	N° Département	94			
	Commune	CHAMPIGNY SUR MARNE			<u>Pays</u>	FR	
Adresse :	N° et Voie	6 RUE DES MIMOSAS					
	Code postal	77340	Commune	PONTAULT-COMBAULT	<u>Pays</u>	FR	
Titre	Mme	Nom patronymique / Prénom		LA SPINA MARYSE			
Nom marital	CRIPPA			% de détention	10.00	Nb de parts ou d'actions	100
Naissance :	Date	19/10/1963	N° Département	77			
	Commune	PONTAULT-COMBAULT			<u>Pays</u>	FR	
Adresse :	N° et Voie	6 RUE DES MIMOSAS					
	Code postal	77340	Commune	PONTAULT-COMBAULT	<u>Pays</u>	FR	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒

N° SIREN	527976187
Dénomination de l'entreprise	3C ASSOCIES
- N°, Type et nom de voie	6 RUE DES MIMOSAS
Adresse : - Code postal	77340
- Ville	PONTAULT COMBAULT

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention
Adresse :	N° et voie			<u>Pays</u>
Code postal		Commune		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		
Adresse		
PME au sens communautaire ☐		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2019

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2019

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL 3C ASSOCIES		
Complément de dénomination			
N° SIREN	527976187		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	6 RUE DES MIMOSAS	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	77340 PONTAULT COMBAULT	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6920Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2019		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêt provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2018		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2019

Charges à payer	Montant
PROV HONORAIRES BILAN 2019	1 070
PROV AGOA 2019	600

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CSG DEDUCTIBLE D'AVANCE			562		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2019

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
GRETZ ARISTIDE BRIAND			13 200		

SARL 3C ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 6 avenue des Mimosas
77340 – PONTAULT-COMBAULT
527 976 187 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Effectif salarié

La société ne compte aucun effectif salarié au 31 décembre 2019 et son activité est principalement assurée par le gérant.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les prestations de service se sont élevées à 88 050 € contre 47 550 € en 2018. La société a eu recours à de la sous-traitance pour un montant de 6 750 € contre 3 250 en 2018. La production interne HT ressort donc à 81 300 € au 31 décembre 2019 contre 44 300 € en 2018.

Le montant des autres consommations s'élève à 18 269,09 € contre 15 908,46 € au 31 décembre 2018.

La société a payé sur cet exercice des impôts et taxes à hauteur de 6 145 contre 6 421,93 € sur l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements est de 1 469,92 € contre 2 171,10 € sur l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif à – 11 409,50 €. Sur l'exercice précédent, il était également négatif à – 46 076 €.

Sur cet exercice comme sur l'exercice précédent, la société n'a pas été redevable au titre de l'impôt sur les sociétés.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par une perte de – 9 877,58 €. La perte de l'exercice précédent était de – 47 304,97 €.

Information sur la structure financière

La trésorerie disponible est de 39 209,39 € au 31 décembre 2019.

La capacité d'autofinancement est négative à – 11 347,50 €.

La société n'a souscrit aucun emprunt sur cet exercice et aucun emprunt n'est en cours de remboursement.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice au 31 décembre 2019.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré une légère reprise de l'activité, la société est fortement impactée par les conséquences de la crise sanitaire nationale et des mesures gouvernementales qui ont été prises pour y faire face. Elle poursuit son activité avec les aménagements qui s'imposent. Toutefois, les effets négatifs de cette crise devraient apparaître dans les résultats de l'exercice en cours.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de – 9 877,58 €. Nous vous proposons d'affecter cette perte de la manière suivante :

- Au débit du compte « Réserve facultative » : - 9 877,58 €

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la date d'immatriculation de la société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

La société est administrée et gérée par M. Serge CRIPPA en qualité de gérant. Celui-ci a perçu une rémunération s'élevant à 49 255 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Cette rémunération est assortie de charges sociales obligatoires pour un montant de 15 953 €.

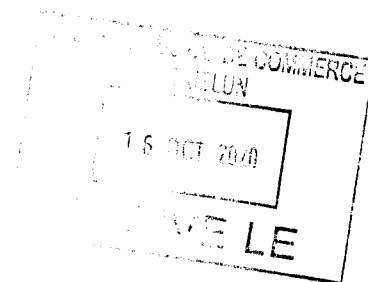
Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à PONTAULT-COMBAULT
Le 11 mai 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' and 'C' followed by a horizontal line.

Serge CRIPPA
Gérant

SARL 3C ASSOCIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 6 avenue des Mimosas
77340 – PONTAULT-COMBAULT
527 976 187 RCS MELUN



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MAI 2020

L'an deux mil vingt,

Le 28 mai,

A 17h00,

Les associés de la SARL 3C ASSOCIES, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 1 000 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Jacky CRIPPA, Propriétaire de Numérotées 1 à 150	150 parts
--	-----------

Laura CRIPPA, Propriétaire de Numérotées 501 à 650	150 parts
--	-----------

Maryse CRIPPA, Propriétaire de Numérotées 901 à 1 000	100 parts
---	-----------

Serge CRIPPA Propriétaire de Numérotées 151 à 500, puis 651 à 900	600 parts
---	-----------

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social, soit :	1 000 parts
--	--------------------

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Serge CRIPPA en sa qualité de gérant.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 9 877,58 € de la manière suivante :

- Au débit du compte « Réserve facultative » : - 9 877,58 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la rémunération attribuée au gérant au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Celle-ci s'est élevée à 49 255 € à laquelle s'ajoutent des cotisations sociales obligatoires à hauteur de 15 953 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant.

Serge CRIPPA

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'S' followed by several vertical strokes and a horizontal line at the bottom.